

## L'économie de proximité conforte son dynamisme

**La croissance de l'économie de proximité s'est accélérée au deuxième trimestre 2019 pour atteindre 2 %** contre 1 % au trimestre précédent. Elle est ainsi à son plus haut niveau depuis le quatrième trimestre 2017.

**Cette embellie est partagée par les trois grands secteurs de l'économie de proximité : l'artisanat, le commerce alimentaire de proximité-hôtellerie restauration, et les professions libérales.** Tous sont repassés en territoire positif, y compris le commerce alimentaire de proximité et l'hôtellerie-restauration qui progressent de trois points par rapport au trimestre précédent.

**Si ce dynamisme tend à réduire les disparités, des écarts subsistent et ils sont parfois significatifs, en particulier dans l'artisanat.** Ainsi, **l'artisanat du bâtiment (+3,5 %) et l'artisanat des travaux publics (+4,5 %) enregistrent une progression solide.** Tandis qu'à l'autre extrémité du spectre, **l'artisanat des services est en recul (-1 %)** et **l'artisanat de l'alimentation se stabilise (0 %)** après sept trimestres de recul consécutifs.

Du côté des **professions libérales, la tendance est toujours au beau fixe** avec une croissance qui atteint 2 %. **Elle accélère franchement dans les professions libérales du droit**, où elle est passée de 2 % au trimestre précédent à 3 %. De même, **les professions libérales techniques et du cadre de vie ont enregistré une croissance** du chiffre d'affaires de 2,5 %, contre 1 % au premier trimestre 2019. Enfin, **les professions libérales de la santé restent dans le vert** malgré un très léger repli (+1,5 %, versus 2 %).

Signe de cette conjoncture globalement favorable, la confiance des chefs d'entreprise se confirme : 1 sur 5 anticipe une activité plus soutenue au 3<sup>e</sup> trimestre 2019. **Ils sont également plus nombreux à émettre une opinion positive (17 %) que négative (14 %) sur leur trésorerie. Une première !**

---

**Selon Alain Griset, président de l'U2P :** « *S'il faut se réjouir que la plupart des secteurs de l'économie de proximité aient renoué avec la croissance, il ne faut pas oublier que nombre d'entre eux ont connu des années extrêmement difficiles qui ont laissé des traces. L'embellie actuelle ne doit pas masquer une situation qui reste fragile. Il faut accompagner les artisans, commerçants et professionnels libéraux sur le long terme, par des politiques adaptées et en renouant avec un modèle économique de proximité.* »

---

**Voir graphiques p. 2**

\* Données issues d'une enquête réalisée au deuxième trimestre 2019 par l'Institut I+C-Xerfi auprès d'un panel de 6 200 entreprises, largement représentatif des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

---

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,8 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises, à travers 5 organisations : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), ainsi que la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé. Pour en savoir plus : [www.u2p-france.fr](http://www.u2p-france.fr)

# Évolution du chiffre d'affaires

**COMMUNIQUÉ  
 DE PRESSE  
 N° 19.08.01**

Paris, le 1<sup>er</sup> août 2019

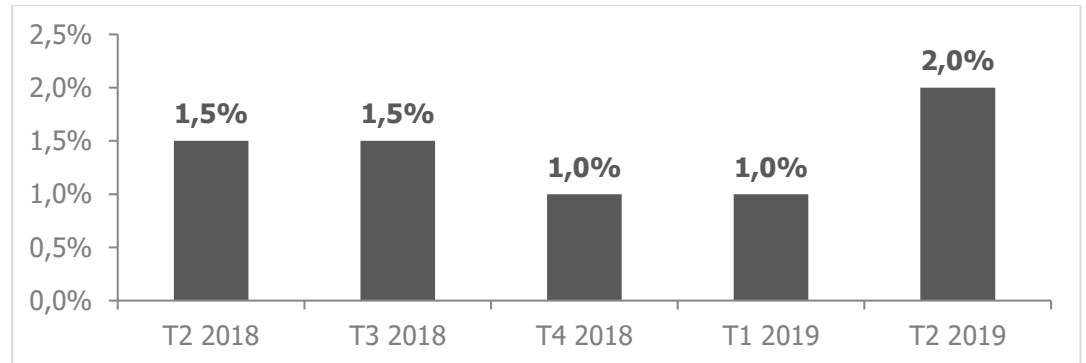
**Contacts presse**

Jean-Côme Delerue  
 01 47 63 31 31  
 06 77 64 40 78  
 jcdelerue@u2p-france.fr

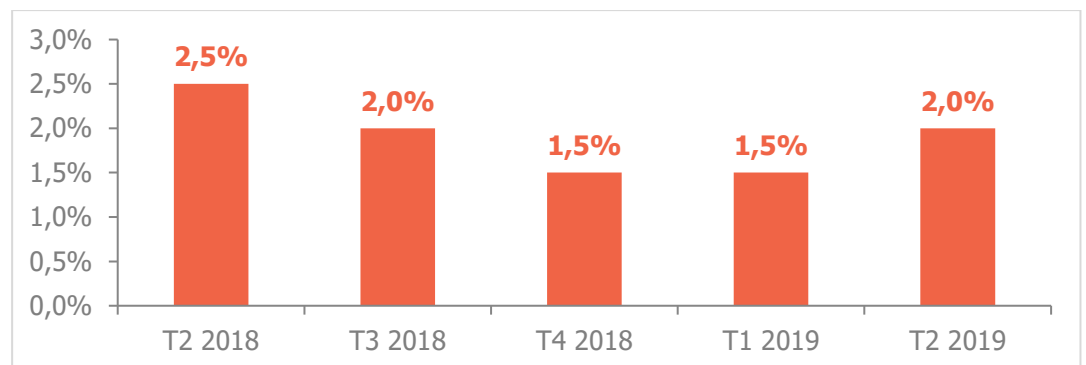
Oscar Dassetto  
 01 47 63 31 31  
 06 73 19 57 64  
 odassetto@u2p-france.fr

**Ensemble**

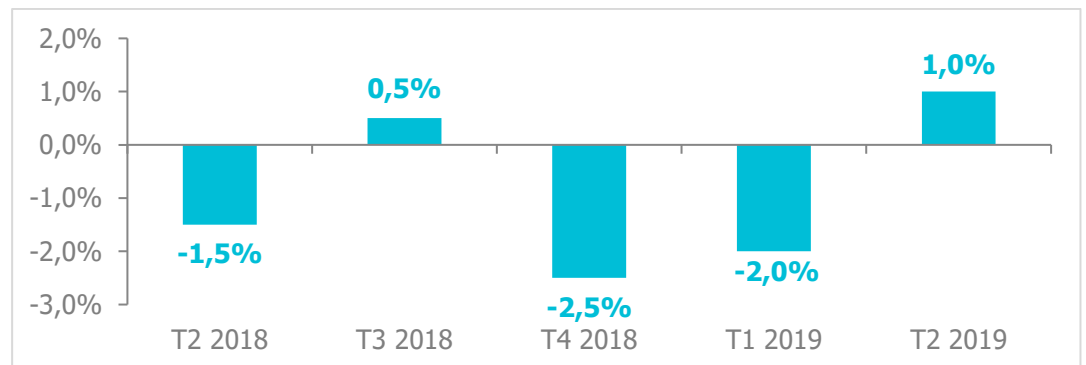
(Artisanat, commerce alimentaire de proximité-HCR, professions libérales)



**Artisanat**



**Commerce alimentaire de proximité-HCR**



**Professions libérales**

